



**HANDI
SPORT**

LIGUE
FRANCOPHONE

LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE

69 Avenue du Centenaire

6061 Montignies-sur-Sambre

Tel : 071 10 67 50

Email : info@handisport.be



Championnats Multisports Adaptés

Boccia

RÈGLEMENT 2024-2025

Version Mars 2024

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS

Ligue Handisport Francophone

Avenue du Centenaire, 69 - 6061 Charleroi

Tel: +32 (0)71.10.67.50

Email: info@handisport.be

www.handisport.be



Table des matières

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS.....	2
Table des matières.....	3
1. Présentation du championnat Boccia.....	4
2. Déroulement d'une journée.....	5
2.1. Les missions des éducateurs.....	5
a) A l'arrivée du club.....	5
b) Pendant la journée.....	5
c) A la fin de la journée.....	6
2.2. Les missions des sportifs.....	6
3. Le règlement.....	6
3.1. Les scores.....	6
a) Les points.....	6
b) Le classement.....	6
3.2. Les aptitudes par division.....	7
a) Division 1.....	7
b) Division 2.....	7
c) Division 3 & 4.....	7
3.3. Règlement technico-sportif ET adaptations.....	7
a) Rappels aux équipes/joueurs.....	7
b) Rappels aux arbitres.....	8
c) Rappels aux coaches/éducateurs.....	8

1. Présentation du championnat Boccia

Le championnat adapté de boccia est destiné au public adulte en situation de handicap intellectuel qui participe sous l'accompagnement et la responsabilité d'un éducateur ou d'une personne encadrante.

Ce championnat se déroule en journée, en semaine. 3 à 6 journées de championnat sont organisées de septembre à juin. Lors de la première journée, les divisions peuvent être réajustées selon les nécessités identifiées par le coordinateur/animateur sportif LHF. Les éducateurs auront pris le soin en amont de définir la division de chacun selon le niveau réel de chacun des sportifs (voir règlement – définition des aptitudes attendues par division).

Les participants sont répartis dans les divisions. Le nombre de division dépend du nombre de sportifs.

- Les divisions premières sont destinées aux joueurs les plus aguerris, aux joueurs qui comprennent le jeu et s'adaptent à celui-ci.
- Les dernières divisions sont destinées aux personnes les plus grandes difficultés dans la compréhension des règles et réalisant des lancers de balle de manière imprécise ou hasardeuse.
- Il y a un maximum de 12 équipes (36 joueurs) par division.
- Dans le cadre d'une organisation à 3 journées, chaque équipe rencontre toutes les équipes de sa division 1 fois ; 3 ou 4 matchs par journée sont joués par tous :
 - o Journée 1 :
 - Une journée de jeu d'évaluation est proposée ; chacun sur le terrain de la division correspondante (changement de division si nécessaire) ; au terme de cette journée, les résultats ne sont pas comptabilisés pour le championnat.
 - o Journée 2 :
 - Championnat : 3 ou 4 matchs sont joués par tous.
 - o Journée 3 :
 - Championnat : 3 ou 4 matchs sont joués par tous.
 - Remise des prix du championnat.

- Dans le cadre d'une organisation à 6 journées, chaque équipe rencontre toutes les équipes de sa division 2 fois ; 3 ou 4 matchs par journée sont joués par tous (selon le même principe que l'organisation à 3 journées - voir ci-dessus) :
 - o Matchs tests lors de la journée 1 (cfr adaptations éventuelles des divisions)
 - o 3 ou 4 matchs lors des journées 2 – 3 – 4 – 5
 - o 2 matchs lors des « play-offs » de la journée 6 (+ remise des prix) :
 - 3 poules de 3 sont formées (1-2-3/4-5-6/7-8-9) ou adapté selon le nombre de joueurs.
 - Chaque équipe se rencontre au sein de la poule.
- Chaque journée débute à 09h45 et se termine à 15h30.
- Les sportifs peuvent arriver à partir de 9h30.

2. Déroulement d'une journée

2.1. Les missions des éducateurs

a) A l'arrivée du club

- o L'éducateur met tout en œuvre pour arriver à l'heure. Le cas échéant, il prévient ! Sans nouvelle, les matchs seront lancés selon la planification établie. Toute absence sera notifiée d'un forfait ! (cfr règlement général CMA).
- o L'éducateur va installer son groupe au choix dans la salle (gradins – bancs – chaises)
- o L'éducateur vient annoncer la présence de son club à la table d'accueil/de marque.
- o L'éducateur surligne en vert son équipe présente et en rose les absents sur la feuille de présence.

b) Pendant la journée

- o L'éducateur gère/encadre au mieux la dynamique de son groupe institutionnel.
- o L'éducateur se rend à la table de secrétariat/arbitrage pour sélectionner les matchs qu'il va arbitrer, il surligne en vert les matchs et note les résultats à la fin de ceux-ci.
- o L'éducateur arbitre le match de manière neutre et fair-play, en respectant le règlement.

c) A la fin de la journée

- Les éducateurs aident pour le rangement de la salle.
- Les éducateurs vérifient que leurs sportifs ont bien toutes leurs affaires.

➔ Les éducateurs sont tenus de veiller à rendre les locaux dans un état correct et soigné, d'être attentifs à la propreté des tables de repas, des vestiaires et des toilettes.

2.2. Les missions des sportifs

- Les sportifs auront une tenue adaptée à la pratique du sport ; si possible, les tenues seront identiques pour une équipe ou homogènes (un même coloris par équipe) ; et le badge de l'équipe.
- Les sportifs sont présents dans un esprit sportif de camaraderie et de fair-play.
- Les sportifs peuvent aider à arbitrer si leur niveau de compréhension le permet, mais l'éducateur doit être présent.
- Les sportifs ne peuvent pas venir noter leur score eux-mêmes, ni sélectionner leur match.

3. Le règlement

3.1. Les scores

a) Les points

- Pour un match **gagné**, l'équipe remporte **3 points**.
- Pour un match **perdu**, l'équipe remporte **1 point**.
- Pour un match **perdu par forfait**, l'équipe aura **0 point**.
- **Une équipe doit être présent à au moins 2/3 du nombre total de journées. En cas d'absence excédant ce seuil, elle sera déclarée forfait pour le reste du championnat.**

b) Le classement

Le classement se fera par division, en fonction du nombre de points à la fin du championnat et est actualisé après chaque journée.

Une remise des prix sera organisée la dernière journée du championnat, avec une récompense pour tous.

La LHF se charge d'organiser cette remise des prix (et de prévoir les récompenses associées).

3.2. Les aptitudes par division

a) Division 1

Être capable de suivre le règlement officiel ; Avoir une approche tactique et technique ; Être capable d'adapter son jeu en fonction du jeu de l'adversaire.

b) Division 2

Avoir une compréhension minimum du règlement ; être capable d'adapter son jeu en fonction du jeu de l'adversaire ; interventions du coach est permise.

c) Division 3 & 4

Être capable de lancer la balle ; pas de technique précise ; les joueurs suivent les directives du coach.

3.3. Règlement technico-sportif ET adaptations

- ➔ Sauf communication contraire, le championnat adapté de boccia se réfère au règlement officiel de boccia LHF en vigueur : [CLIQUEZ ICI](#)
- ➔ Le « V » peut être remplacé par la ligne des 3 mètres.
 - 3 joueurs par équipe pas de limitation du nombre de rampe par équipe.
 - Un match est composé d'une manche. Un match se joue en 6 lancés de jack (3 par équipe).
 - En cas d'égalité, le premier joueur qui a lancé le jack effectue un nouveau lancé pour départager les équipes.

a) Rappels aux équipes/joueurs

- Une équipe se compose de 3 joueurs.
- Les joueurs porteront une tenue et des chaussures adaptées à la pratique du sport. Ceci pour autant que, selon la(es) déficience(s) existante(s), une autre tenue ou d'autres chaussures ne soient indiquées. Les joueurs d'une même équipe se présenteront en tenue uniforme.
- L'arbitre dirige le jeu et ses décisions sont sans appel.

b) Rappels aux arbitres

- L'arbitre dirige le jeu et ses décisions sont sans appel.
 - L'arbitre annonce le point dès que la dernière balle a été jouée et qu'elle s'est arrêtée.
 - Les joueurs doivent avoir un comportement correct vis-à-vis des adversaires, des officiels et du public. Sont sanctionnés :
 - Les dégâts volontaires à l'équipement ;
 - Des cris excessifs ou un langage inconvenant ;
 - Tous dégâts volontaires à l'équipement sont à la charge du club auquel adhère le contrevenant. Sanctions :
- ➔ L'arbitre sanctionne ses excès selon la situation. Les sanctions vont d'un avertissement – la perte du point – du match.

c) Rappels aux coaches/éducateurs

- Le coach est responsable du comportement de ses joueurs
- Le coach peut encourager ses joueurs pendant le jeu tant que cela reste dans un esprit sportif et fairplay. À partir de la division 2, il peut également donner des directives.
- Le coach a le droit de procéder à un remplacement de ses joueurs ; dans tel cas, il s'adressera à l'arbitre.
- L'arbitre dirige le jeu et ses décisions sont sans appel.
- La LHF rappelle qu'en cas de dégâts occasionnés aux installations sportives, les frais associés aux dégâts seront à la charge du participant responsable des dégâts. L'assurance de la LHF n'intervient pas dans de telles circonstances.